



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Institut de Formation en Soins Infirmiers



LE PARCOURS DE STAGE IFSI

PROMOTION 2023/2026

JY ALONSO

Présentation

- Jean-yves ALONSO: Adjoint de direction Coordinateur des stages et responsable de la mobilité internationale

jean-yves.alonso@ch-le-vinatier

Bureau : Rch du Bâtiment 204

- Corinne CARRIER: Secrétaire en charge des stages

corinne.carrier@ch-le-vinatier.fr

[Secretariat IFSI@ch-le-vinatier.fr](mailto:Secretariat_IFSI@ch-le-vinatier.fr)

Bureau : Secrétariat Rch du Bâtiment 204

La place du stage dans la formation

- Une formation en alternance avec 2 lieux de formation complémentaires et indispensables à l'acquisition des savoirs / compétences nécessaires à l'exercice professionnel
- Stage = lieu d'expérimentation et de confrontation à une réalité professionnelle, lieu d'acquisition de savoirs, lieu d'apprentissage à la socialisation
- La formation est une rencontre entre un apprenant, des savoirs et des formateurs où la nécessité de collaborer prend tout son sens



Le référentiel de formation infirmier

**2100 h Enseignement
théorique:**

**CM + TD + TPG + supervision
+ Suivi Pédagogique +
travaux entre étudiants**



**2100 h Enseignement
clinique**



Institut de Formation en Soins Infirmiers



JY ALONSO Coordonateur des stages-IFSI Vinatier

Le référentiel de formation infirmier

- Une formation par **alternance**

interaction permanente entre les savoirs théoriques et pratiques que l'étudiant s'approprie et transforme en compétences professionnelles

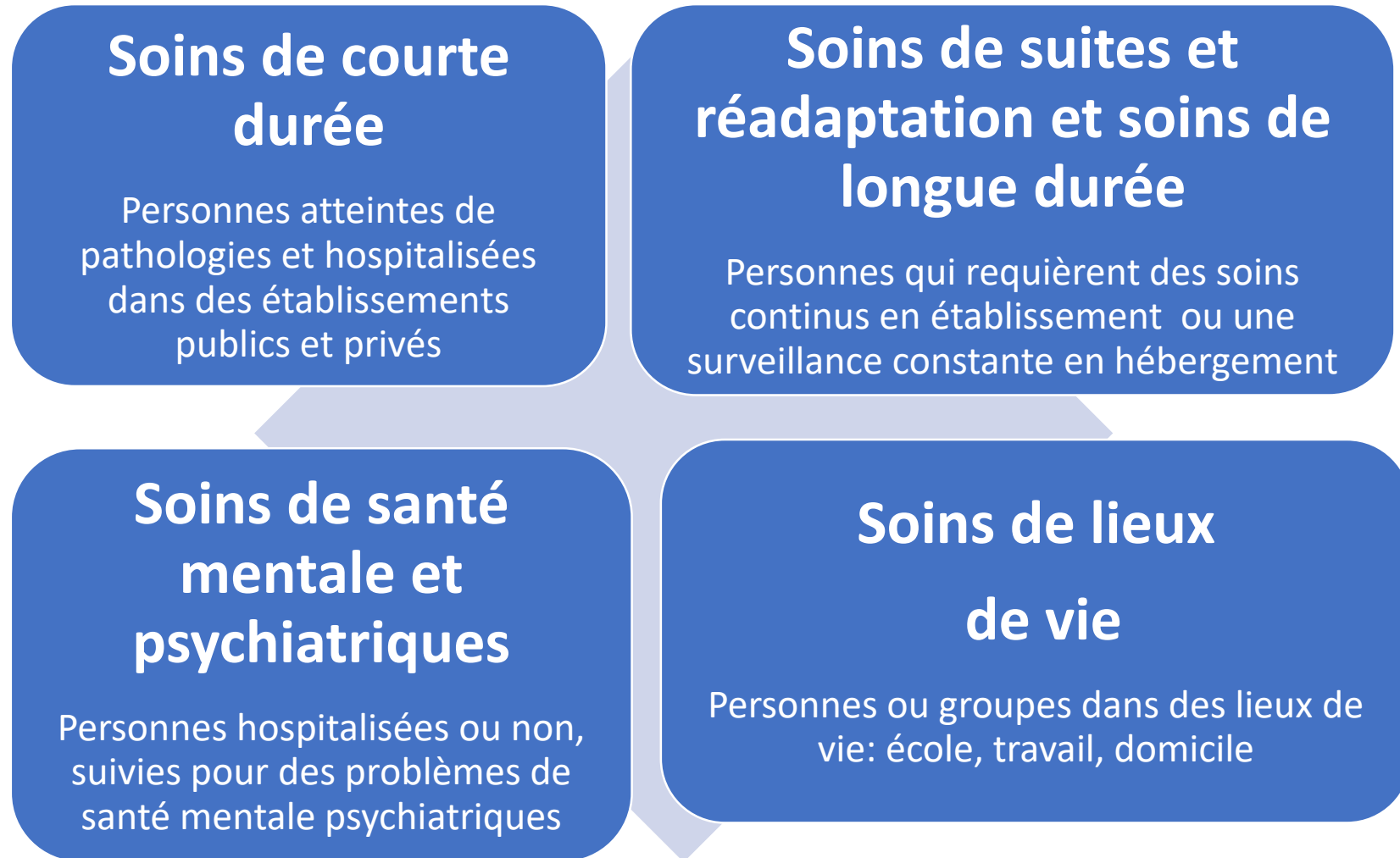


- 3 paliers d'apprentissage
 - Comprendre / Agir / Transférer

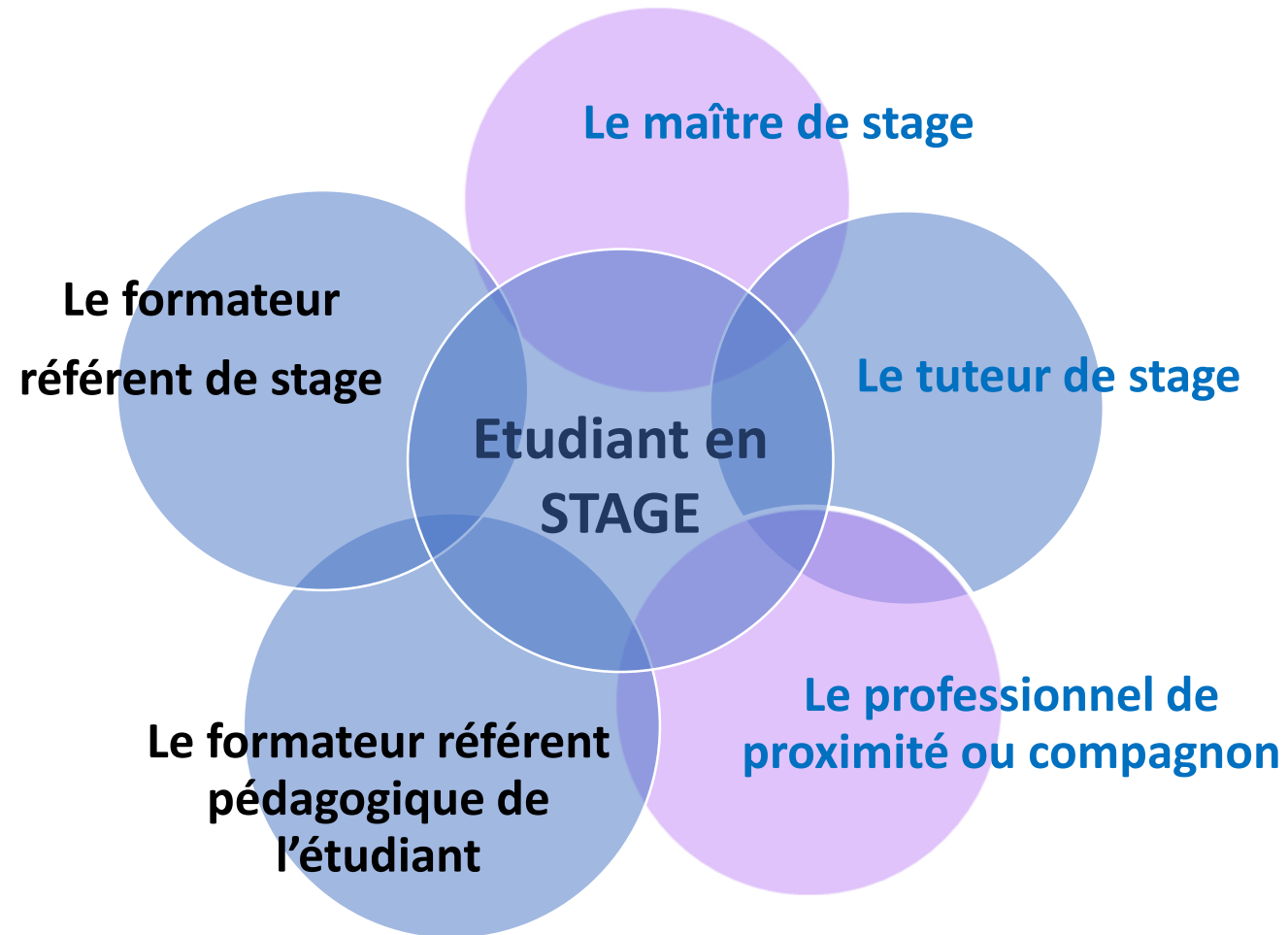
7 STAGES

Semestre 1	5 semaines
Semestres 2 / 3 / 4 / 5	10 semaines
Semestre 6	5 semaines puis 10 semaines

Le référentiel de formation infirmier



Le référentiel de formation infirmier



Le référentiel de formation infirmier Dispositif de formation et responsabilités

- L'étudiant est placé sous la responsabilité du Directeur de l'IFSI, d'un maître de stage, d'un tuteur de stage et d'un professionnel de proximité
- L'étudiant répond de ses actes en fonction de son niveau d'acquisition de compétences, inscrit dans un processus d'apprentissage sur 3 ans
- Statut de l'étudiant infirmier: un statut d'apprenant, statut non régi par le code du travail, l'étudiant n'est pas un professionnel. Il respecte le code de déontologie des infirmiers
- Le formateur référent pédagogique: rôle essentiel dans l'accompagnement de l'étudiant au cours de ses apprentissages. C'est la personne à contacter en première intention en cas de situation problématique.

Le projet de stage

Gestion du parcours de stage de l'étudiant

Stages de 10 semaines minimum pour :

- ▶ garantir la diversité des parcours
- ▶ rester dans l'esprit du **texte** :

**1 stage de 10 semaines favorise
l'approfondissement** d'une pratique
professionnelle,



Fin Semestre 5 : avoir terminé le parcours des 4
typologies de stage

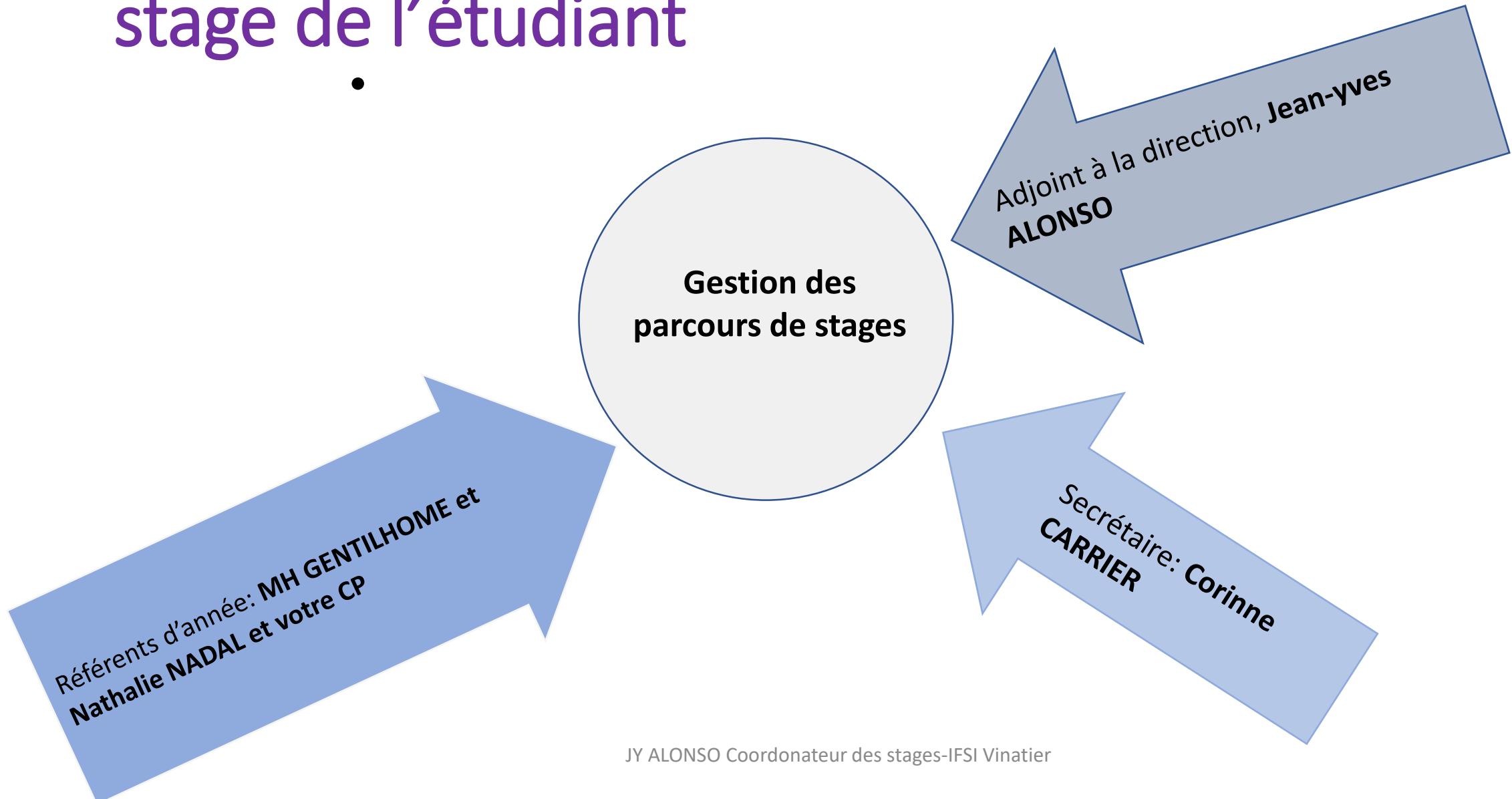


Semestre 6 pour

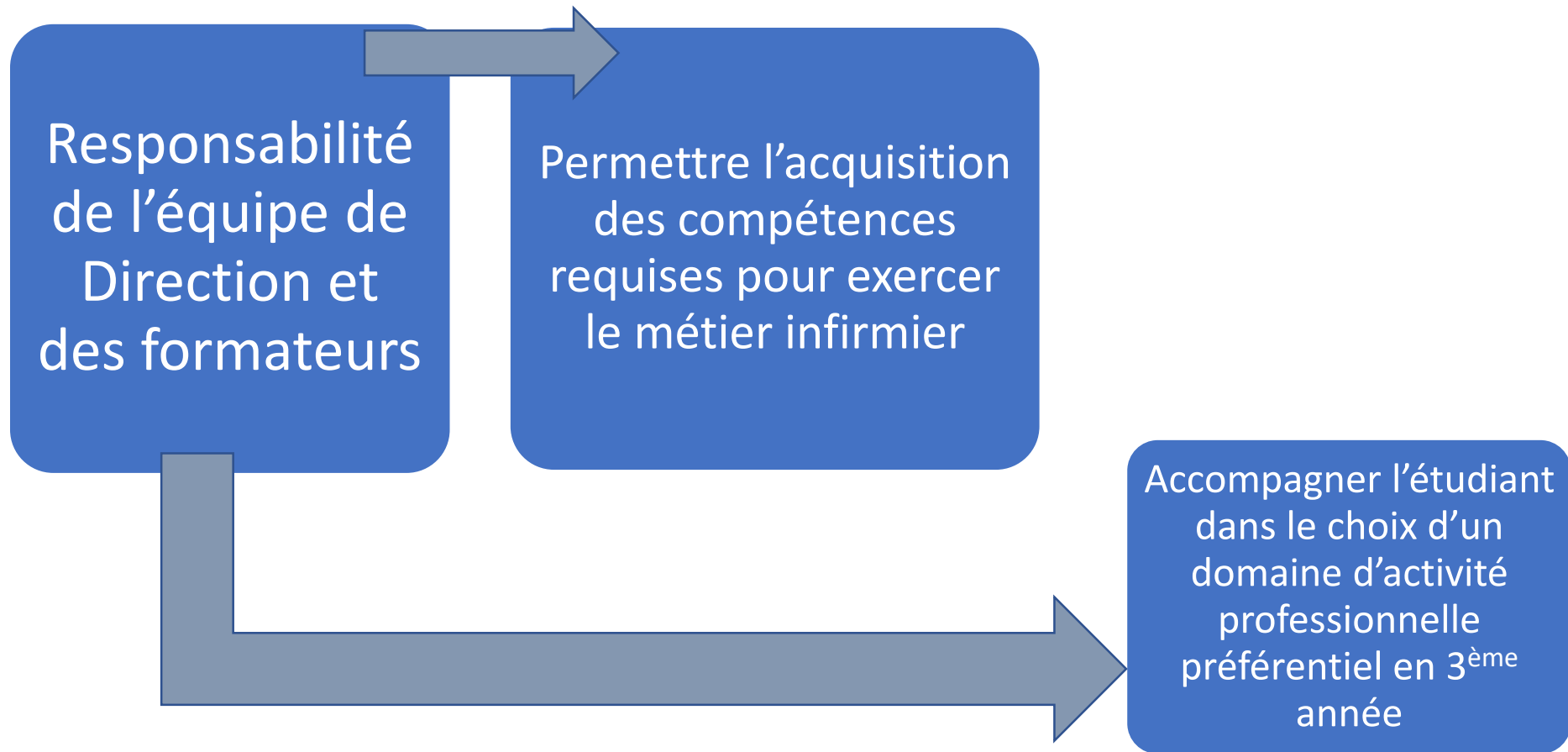
- Stabiliser ou conforter les compétences
insuffisamment acquises et/ou expérimenter le
domaine d'activité professionnelle préférentielle

Le projet de stage: Gestion du parcours de stage de l'étudiant

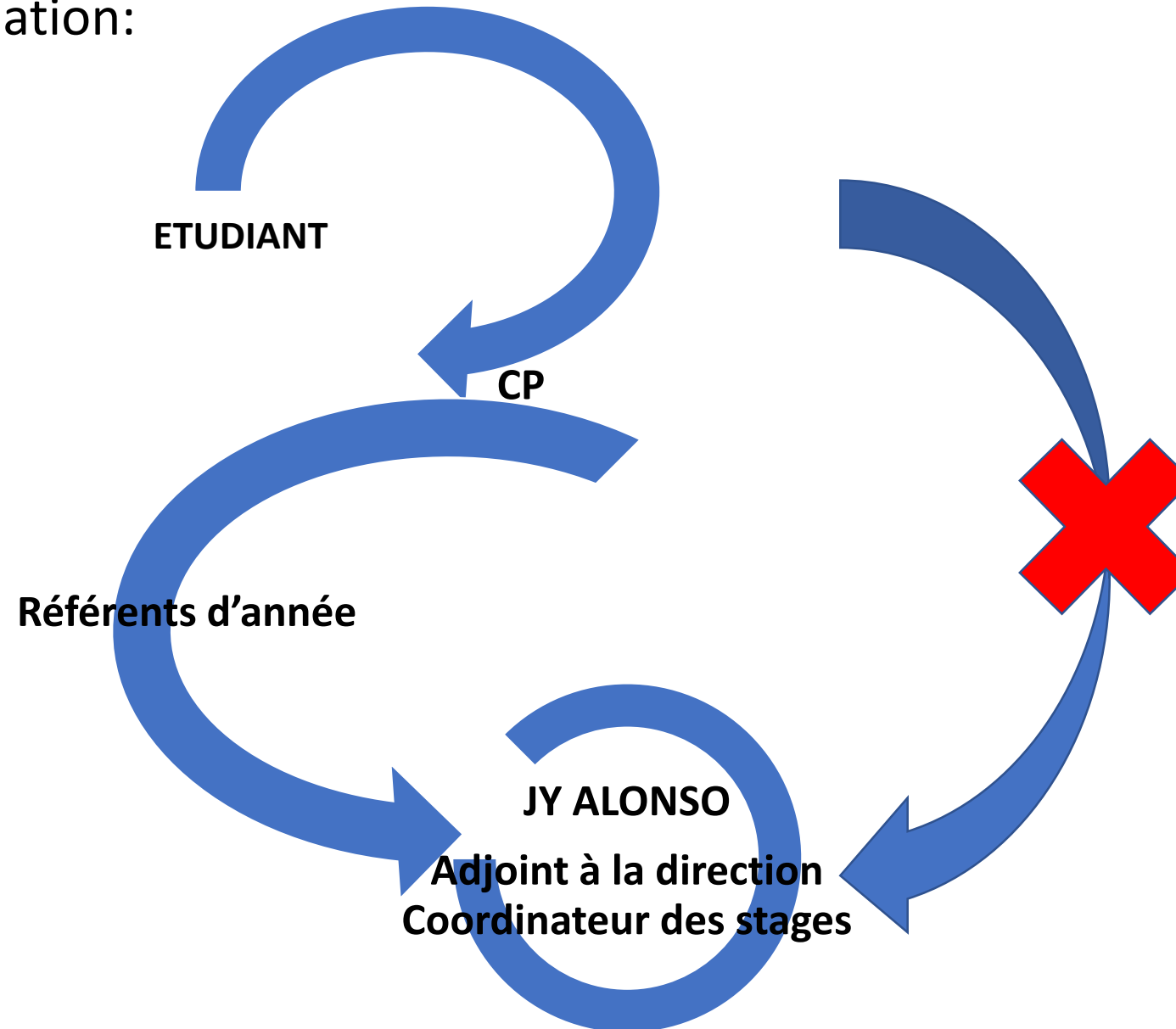
-



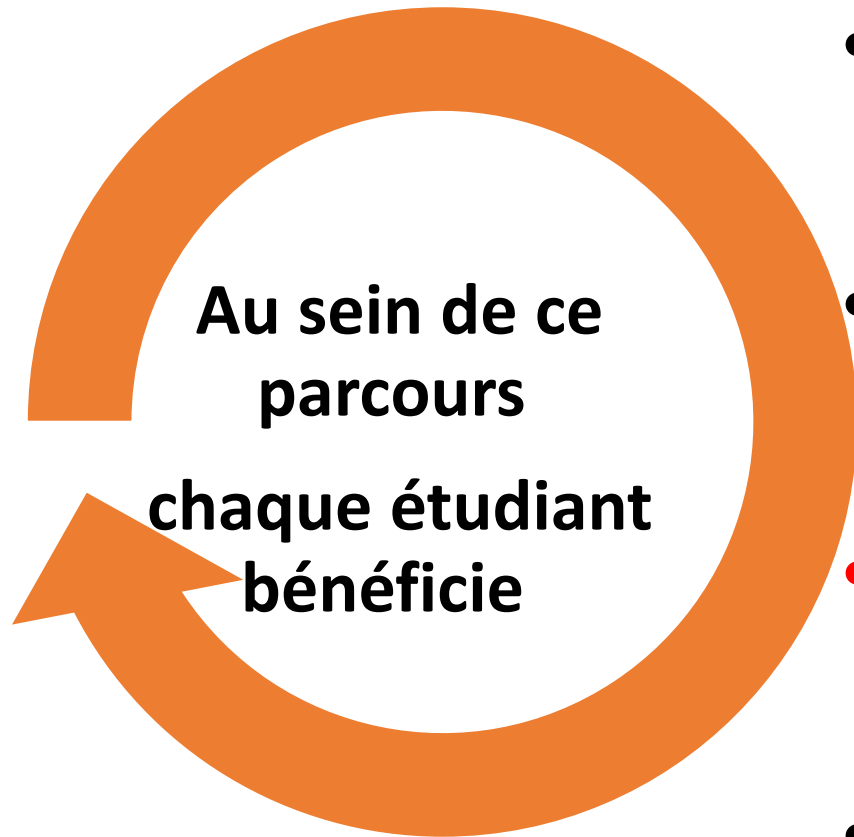
Le projet de stage: Gestion du parcours de stage de l'étudiant



Circulation de l'information: Circuit classique



Le projet de stage:
Gestion du parcours de stage de l'étudiant



- d'une répartition entre médecine / chirurgie sur les secteurs de SCD si possible
- d'une vigilance pour garantir la variété des spécialités médicales et chirurgicales
- de 10 semaines **minimum** dans des secteurs de personnes âgées
- d'une vigilance d'équité de parcours

L'alternance en stage

- 1^{ère} année :
 - S1 : du lundi 6 Novembre au vendredi 8 Décembre 2023
 - S2A : du lundi 11 mars au vendredi 12 avril 2024
 - S2B : du lundi 27 mai au mercredi 26 juin
- Vacances scolaires :
 - Noël : du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024
 - Hiver : du samedi 17 février au dimanche 25 février
 - Pâques : lundi 1^{er} avril 2024
 - Printemps : du samedi 13 avril 2024 au dimanche 21 avril 2024
 - Pont de l'ascension : du mercredi 8 mai 2024 au dimanche 12 mai 2024
 - Pentecôte : lundi 20 mai 2024
 - Été : du **samedi 29 juin 2024** au Aout ou septembre ?

Affectations de stage

- Mes collègues et moi mêmes nous devons donc d'avoir un double regard:
 - Equilibre du parcours de stage de chaque étudiant: médecine / chirurgie, public / privé, typologies....
 - Equité des parcours de tous les étudiants: stage proche / stage éloigné géographiquement.... (le point de référence est l'IFSI, tous les stages sur Lyon sont considérés comme proches, certains stages en dehors de Lyon mais accessibles par tram, métro ou bus en 60mn...)
- Les affectations de stage sur l'IFSI représentent plus de 450 mises en stage (par période de stages), sans compter les ajustements au fil de l'année scolaire.
- Ces affectations prennent également en compte les expériences antérieures des étudiants: professionnelles, job d'été...et font l'objet de temps d'échanges avec les formateurs référents pédagogiques et référents de stage

Le projet de stage
Gestion du parcours de stage de l'étudiant

- Affectation des stages tout au long de l'année scolaire avec le référent de stage
- Pris en compte des demandes de stages extérieurs
- Communication aux étudiants environ 1 mois avant le départ en stage,

mais



Les recherches de stage extérieures doivent être finalisées et validées au plus tôt avec pour objectif de ne pas perdre de place de stage!

Le projet de stage:
Gestion du parcours de stage de l'étudiant

- Analyse du parcours de stage de chaque étudiant avec les référents d'année, les CP et la Direction
 - Systématique à chaque temps de rencontre équipe/direction si besoin
 - En fonction d'une situation pédagogique particulière

Le projet de stage

Gestion du parcours de stage de l'étudiant

- Pensez à signaler à votre référent pédagogique:
 - Vos changements de coordonnées: adresse, téléphone, email.
 - Si vous travaillez ou avez travaillé ponctuellement dans une structure
 - Si vous avez des connaissances ou des proches qui travaillent ou sont pris en charge dans des structures
 - Si une affectation en stage vous pose un problème majeur pour quelque raison que ce soit

Demande de stage extérieur

- Se chercher son propre stage : comment faire ?
 - Prendre attache auprès de son CP pour discuter de la pertinence du choix de typologie et valider la recherche
 - Prendre contact avec la structure :
 - Soit la structure est éloignée et il sera bon de demander un accord écrit de principe (mail ou courrier)
 - Demander à la structure:
 - Nom et adresse de l'établissement, et du service
 - Coordonnées de la personne(Nom Prénom Téléphone, Mail) validant l'accord de principe
 - Transmettre par mail à Mme CARRIER et moi-même les documents

Les modalités de stage: avant, pendant, après

•Avant le stage

- Prise de contact impérative par téléphone de l'étudiant avec la personne responsable de l'encadrement dès la communication des affectations pour s'informer des modalités d'accueil
- Temps de préparation de stage
 - Elaboration d'objectifs de stage
 - Distribution :
 - du bilan de stage
 - de la fiche d'horaires de stage
 - des conditions particulières d'accueil de stage

Modalités de stage organisation du temps de stage

Pendant le stage

Les horaires sont définis selon le statut de l'étudiant :

- 35 h par semaine ; possibilité de 70 heures lissées sur deux semaines (hors temps de repas),
- 8 h de travail maximum en journée, temps de repas compris, hors week-end et fériés (fermeture IFSI),
et/ou selon validation de la direction
- 12h de repos réglementaires entre 2 postes soir / matin (attention aux horaires si soir/matin),
- Nuits possibles en 1^{ère} année
- Un stage peut être effectué totalement de nuit ou de manière partielle.
- Les horaires de stage doivent être négociés avec les responsables de stage selon l'amplitude 6h30 / 21h30 du lundi au vendredi, **sauf exception négociée avec l'IFSI.**
- Pour certaines structures extra hospitalières, des horaires coupés peuvent être aussi effectuées (SSIAD)

Modalités de stage: Obligations réglementaires

• **Pendant le stage:**

- Les étudiants en stage sont toujours sous la responsabilité des IFSI, responsabilité partagée avec les établissements d'accueil des stagiaires.
- La « fiche horaire » a une valeur juridique en cas d'accident de trajet ou de travail. Elle doit être renseignée **sur myko**
- **A la fin du stage: Imprimer, faire signer et tamponner le planning réalisé**
- Tout changement d'horaire ou absence doit être signalé et renseigné

En cas d'accident de travail/Trajet ou d'AES au CHV

- Le médecin du travail prend en charge l'étudiant
- Autres stages:
- Cf diapo suivante

En cas d'accident de travail/Trajet ou d'AES (Art. 5 Règlement intérieur)

En cas d'accident de travail faire une déclaration à l'IFSI

- Prévenir le secrétariat par mail: secretariat_ifsi@ch-le-vinatier.fr
- Fournir un certificat médical initial établi par un médecin précisant:
 - Jour et heure de l'accident
 - Siège et nature des lésions
 - Arrêt de travail si nécessaire
- La lésion est constaté par le responsable du stage
- A la réception des documents l'IFSI établit un tryptique de déclaration d'accident et le fait parvenir à l'étudiant
 - **A REALISER DANS UN DELAIS DE 48 H**

En cas D'AES

- Immédiatement:
 - Nettoyage 2 mn Bétadine rouge®
 - Désinfection/trempage durant 5 mn avec Dakin® ou Bétadine Jaune® En cas de projection sur une muqueuse, rincer 5 mn au sérum Phyou à l'eau courante,
- Dans les 4 heures:
 - Sérologie du patient source
 - Consulter **impérativement** un médecin
- Suivre la procédure accident de travail en stage:

Modalités de stage: absences en stages

- Toute absence durant le stage pourra être récupérée après discussion avec votre référent pédagogique et accord de l'adjoint de direction en charge des stages. Aucune absence ne peut être rattrapée sans cet accord.
- Le stage sera invalidé à titre automatique :
 - Absence supérieure à 20% du temps de stage (absence justifiée ou non justifiée) par période de stage soit au-delà de 5 jours soit **35 Heures pour 5 semaines de stage** et 10 jours soit **70 Heures pour 10 semaines de stage**

La posture

- Votre posture doit être correcte: Vous représentez l'école au sein des autres établissements ou structures
- Il est essentiel d'arriver avant l'heure de prise de poste
- Vous devez être aimables, disponibles, impliqués, motivés et montrer de l'intérêt à tout ce que l'on peut vous proposer. Les professionnels sauront toujours vous accompagner, vous orienter et vous montrer ce qui vous fera progresser
- N'hésitez pas à faire des recherches personnelles sur les pathologies, les termes médicaux, la pharmacologie, C'est sur la connaissance que s'appuie la construction professionnelle et le développement des compétences.
- Soyez attentifs aux autres professionnels ou patients
- Communiquer en permanence avec tous les membres de l'équipe pour partager votre ressenti, votre questionnement, vos interrogations, vos craintes.
- Si besoin prenez aussi attache auprès de votre référent pédagogique

Indemnités de stage:

Versées par semaine de stage **effectuées**:

36 euros/semaine en L1

46 Euros/semaine en L2

60 Euros/semaine en L3

Les stages à l'étranger:

- Save de date: le Vendredi 13 Octobre Matin
 - International Erasmus Week du 9 au 13 octobre
 - Forum stage à l'étranger

**PENSEZ TOUJOURS QUE TOUTE
EXPERIENCE EST BONNE A
PRENDRE POUR APPRENDRE
Avez-vous des questions?**

